

# Collectif : Ligne Nouvelle, Nouvelle vie PCA

## PRÉAMBULE

---

Le collectif **“Ligne Nouvelle, Nouvelle vie Provence-Côte d’Azur“** rassemble les associations, personnes morales ou physiques qui sont convaincues que la réalisation d’une nouvelle ligne ferroviaire en Provence Alpes Côte d’Azur contribuera à faciliter les mobilités sur le territoire régional.

Conscientes de l’intérêt d’une mobilisation collective, les personnes et structures qui adhèrent à ce mouvement partagent donc un point de vue et des principes d’actions communs visant à faire connaître le bien-fondé du projet au plus grand nombre, et à contribuer, par une expression favorable, à sa réalisation.

Ainsi que le permet la Loi, le collectif **“Ligne Nouvelle, Nouvelle vie PCA“** est composé de personnes qui formulent des propositions soumises à la réflexion et à la décision de tous.

Faire partie du Collectif **“Ligne Nouvelle, Nouvelle vie PCA“** implique donc uniquement la signature d’un texte dit **“de référence“** qui comprend notamment :

- **une analyse partagée du contexte actuel de saturation des déplacements en région Provence-Alpes-Côte d’Azur**
- **des objectifs communs**
- **des principes généraux de fonctionnement**

## TEXTE DE REFERENCE DU COLLECTIF

---

Dans une région dans laquelle 80% de la population vit sur une bande littorale de 25 à 40 km de large et qui compte dans le même temps 3 des plus importantes agglomérations urbaines de France, les problématiques de mobilités sont, plus qu’ailleurs, au cœur des préoccupations des habitants et des entreprises.

Le maintien de la qualité de vie, la pérennité des ressources économiques locales et la recherche de l’équilibre entre préservation d’un environnement privilégié et développement, sont les principaux enjeux de la politique régionale de déplacements.

Dans ce cadre qui, conjugué à un contexte technologique très évolutif, nécessite à la fois de répondre aux besoins à court terme, d’anticiper l’avenir et de se soucier particulièrement des enjeux environnementaux, il est illusoire de miser pour l’avenir sur un seul mode de transport, sur la généralisation des modes doux ou sur le 100% innovation.

Seul le développement d’infrastructures complémentaires (route, fer, air, pôles multimodaux, modes doux, ...), l’expérimentation de nouvelles formes de transports et la généralisation de

comportements citoyens, permettront de résoudre la problématique des déplacements dont le nombre est voué à augmenter significativement dans les années à venir sous l'effet conjugué de la croissance démographique, du développement économique, de l'attractivité touristique à l'année et de l'allongement des distances « domicile – travail ».

Cependant, le réseau ferroviaire actuel en Provence Alpes Côte d'Azur ne permet pas de soutenir ce principe de complémentarité dans les modes de transport :

- on recense seulement 10 km de ligne ferroviaire par habitant entre Marseille-Aix et Nice-Monaco contre 50 en moyenne nationale,
- une ligne ferroviaire unique, datant de 1860 relie Marseille, Toulon et Nice, et doit accueillir sur une seule voie par sens des circulations variées : des trains du quotidien desservant toutes les gares, des trains desservant seulement les principales gares (TER intervilles, TET, TGV) et du fret,
- → il est impossible de réaliser un maillage ferroviaire pertinent et efficace du territoire régional. Tout grain de sable dans l'exploitation a un effet boule de neige et provoquent de trop nombreux retards et annulations, faute de séparation des flux TER et grande vitesse,
- → les chiffres sont accablants : chaque jour, 1.5 million de trajets sont effectués entre les villes disposant d'une gare sur le corridor Marseille-Vintimille, mais seulement 50 000 trajets se font en train, moins de 3.4%.

***Une augmentation des capacités ferroviaires entre Marseille, Toulon et Nice est donc indispensable.***

Par ailleurs, les liaisons entre les principaux pôles régionaux, sont actuellement systématiquement plus rapides en voiture qu'en train, ce qui se répercute sur les liaisons entre la Région PACA et l'extérieur. ***Une réduction des temps de parcours ferroviaire est indispensable, pour donner de l'attractivité aux trains sur les moyens et longs parcours.***

Compte-tenu de la topographie du territoire, de la prégnance du littoral et de son attractivité touristique, ainsi que de la forte concentration de populations sur les métropoles marseillaises, toulonnaises et azuréennes, ***le projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur représente la meilleure solution pour développer l'offre de trains et la fiabilité du système ferroviaire régional.***

Sa réalisation doit le plus possible tenir compte des enjeux environnementaux et économiques locaux. Elle est indispensable pour favoriser un report de voyageurs de la route vers les trains du quotidien, assurer la desserte de pôles économiques majeurs tels que Marseille, Toulon, le Muy, Sophia Antipolis, le littoral azuréen et Nice et garantir un fonctionnement fiable du système ferroviaire régional.

Pour éviter une aggravation prévisible à court terme des problématiques de mobilités régionales, la réalisation de ce projet doit être menée dans les plus brefs délais, prioritairement en ce qui concerne les parties du projet dénommées « Priorité 1 » et « Priorité 2 ».

Afin de contribuer à la réalisation du projet de Ligne Nouvelle Provence-Côte d'Azur, le collectif se fixe les objectifs suivants :

- Faire connaître le collectif "Ligne Nouvelle, Nouvelle vie PCA" et ses objectifs sur l'ensemble du territoire régional pour fédérer de nouveaux membres convaincus de l'intérêt du projet Ligne Nouvelle.
- Informer l'ensemble de la population de l'intérêt du projet et de ses bénéfices en termes notamment d'offre et de fiabilité ferroviaires.
- Faire entendre, dans le cadre des procédures réglementaires de mise en œuvre du projet (concertation, enquête publique...), l'avis des membres collectif et faire valoir sa représentativité (participation aux réunions publiques, courriers aux élus, communiqués de presse...).

Le fonctionnement simplifié du collectif s'appuie sur les principes suivants :

- Totalemment indépendant, le collectif ne bénéficie d'aucune subvention.
- Il accueille toute personne qui se déclare en accord avec le texte de référence et accepte de le signer (ou son représentant légal quand il s'agit d'une structure).
- Il tient un listing à jour de ses membres.
- Il ne fait appel à aucune cotisation et s'appuie sur le principe exclusif du bénévolat.
- Il fonctionne sans statuts, ni représentants élus.
- Les propositions d'actions qui peuvent émaner de chaque membre du collectif, sont soumises à l'avis de l'ensemble des membres lors de réunions ou d'échanges numériques et sont mises en œuvre si elles obtiennent majoritairement un avis favorable.
- Chaque membre est libre de quitter à tout moment le collectif en informant simplement l'ensemble des membres par courrier ou courrier électronique.

UD CGT 06



PACA COFHUAT : Confédération française pour l'Habitation, l'Urbanisme et l'Aménagement du Territoire



Les Amis du Rail Azuréen



MNLE06 (Mouvement National de Lutte pour l'Environnement)



Toulon @venir



TGV Développement Var Nice Côte d'Azur



Page FB « Ligne Nouvelle Cannes Sophia Nice »

